

Le toponyme *Torimont* (Neufchâteau, Lx) et le radical pré-latin **tur-/tor-* en Occident

Dans l'article sur *Le nom de Tournai et la recherche archéologique actuelle*, paru ici-même en 1999 (t. 71), pp. 243-244 et n. 34, on a appelé l'attention, à la suite d'Alb. Carnoy, sur le caractère intrigant du toponyme *Tor(r)imont*, nom d'une colline caractéristique située à proximité immédiate du village de *Tournay*, dans l'entité actuelle de Neufchâteau [Ne 46] (1). On a, en particulier, tenté alors d'esquisser les conditions d'un rapprochement entre les deux noms, et par là d'étayer la démonstration du caractère topographique (et non anthroponymique) du type *Turnacum*, démonstration qui était au centre de cet article. La présente note n'a d'autre objet que de préciser ces observations incidentes et d'en évaluer l'éventuelle portée pour la linguistique des substrats pré-latins du nord de la Gaule.

Sur la colline elle-même, le mieux est de reproduire ces lignes extraites de la monographie consacrée à Tournay par l'abbé L. Hector (2) : « Pendant si cette butte, cette pointe de colline ... n'est pas dans le village même [de Tournay], elle se trouve tout à côté, à gauche du chemin allant à Grandvoir. Cette éminence, bien dégagée,

(1) Carte de l'I. G. M., 64/7-8 : altitude max. 435 m.

(2) L. HECTOR, « Études sur les communes de Grandvoir et Tournay », dans *Ann. Inst. arch. du Luxembourg*, 79 (1948), p. 44. — Je dois la connaissance de cet article à M. J.-M. Pierret, qui a bien voulu confirmer par une lettre du 15 janvier 1999 les difficultés que soulève l'étymologie proposée par A. Carnoy.

porte le nom de *Torrimont*. Ainsi que nous l'écrivait M. Carnoy, que nous consultions à ce sujet, ce terme pourrait venir de '*turninus mons*', donc butte munie d'un fortin. La graphie *Thorney* [du nom de Tournay, dans des archives de Trèves, en 1613]... nous indique du reste ce rapprochement ... » Ajoutons que Carnoy a risqué cette étymologie dans la révision de son dictionnaire toponymique, parue la même année (3). Par malheur, on ne dispose, pour ce micro-toponyme, que de formes très médiocrement anciennes, diligemment relevées par L. Hector (4) : 1611 *torrimont* (dans l'expression « un champ sur le pré de t. »; 1632 *torriman* (« à t., drî t. », etc.); la forme moderne est *torimān*, avec la finale très brève propre à la prononciation chestrolaise.

Il va de soi que la dénasalisation d'une éventuelle finale *-īno-* n'a rien que d'attendu dans ce nom wallon chestrolais. J.-M. Pierret cite p. ex. *Morival*, hameau de Longlier, wall. *Morivô*, dont on a des formes anciennes *Morinval*.

L'objection majeure que soulève l'hypothèse d'un lat. vulg. **Turnīnu(m) monte(m)* tient à l'évolution supposée *-rn-* > *-rr-* (simplifié en *-r-*), absolument contraire à ce que font attendre la phonétique générale et la phonétique romane en particulier. Il est à peine utile de rappeler ici que le groupe *-rn-* est, à l'intérieur du mot, l'un des plus stables qui soient. Supposer une assimilation progressive, c'est méconnaître le principe mis en évidence par Maur. Grammont, en vertu duquel l'élément assimi-

(3) A. CARNOY, *Orig. des n. de comm. ... de Belg.*, II (Louvain, 1948), sous *Tournay*; ID., « Toponymie gallo-romaine du fortin », dans *R.I.O.*, 6 (1954), p. 7.

(4) Art. cité, p. 73. — Ce nom est absent, m'écrivait M. Pierret, de l'ouvrage *Le duché de Luxembourg à la fin de l'Ancien Régime. Atlas de géogr. hist.*, VI. *Le quartier de Neufchâteau*, par Cl. DE MOREAU DE GERBEHAYE et P. HANNICK (Louvain-la-Neuve, 1989).

lant est celui qui a le plus de force ou de résistance (5); or, même si l'on envisage un *r* apical, des deux consonnes en présence c'est le *n* subséquent qui, comportant une occlusion, et appuyé par le *r*, est ici l'élément de résistance. Le moyen indien, groupe de langues où l'assimilation progressive est pourtant chose usuelle, ne contredit pas ce principe, à y regarder de près : si, en pâli par exemple, on a *aggi* en regard de skr. *agni*- « feu », ou *attā* en regard de *ātman*-« âme », c'est qu'entre une nasale et une occlusive pure, c'est cette dernière qui l'emporte logiquement : mais la même langue traite un ancien *varṇa*- « couleur, caste » par *vaṇṇa*-, et même *karman*- « acte » par *kamma* (6). En français même, c'est la nasale labiale *m*, comportant une occlusion plus extérieure, qui, dans les groupes *-mn-*, est régulièrement assimilante, p. ex. dans *sommeil* de *somniculu(m)*, *demoiselle* de **domnicella(m)*, etc. Et, dans les rares cas où, comme en wallon précisément, en syllabe finale, le groupe se simplifie, c'est *r* qui disparaît pour laisser place à *n*, ainsi que l'a relevé Grammont lui-même, qui cite l'opposition entre les formes verbales *toûrner* « tourner » et *toûne* « tourne », *dwèrmî* « dormir » et *dwèm* « dors », etc. (7) En gaumais, c'est également en fin de mot qu'on rencontre des traitements où seul le *r* subsiste, comme dans *fouër* « four », voire tombe à son tour comme dans *dju dō* « je dors »; mais le gaumais a comme le wallon liégeois *fourné* « fourneau, poêle » (8); Feller ne signale aucun cas de traitement intérieur *-rn-* > *-rr-*.

(5) M. GRAMMONT, *Traité de phonétique* ⁴ (Paris, 1950), p. 185.

(6) Voir les exemples chez V. HENRY, *Gramm. pâlie* (Paris, 1904), § 79 sv., p. 31; d'autres, empruntés aux précrits, chez GRAMMONT, *ouvr. cité*, p. 188 sv. : nulle part ne se rencontre l'évolution *-rn-* > *-rr-*.

(7) *Id.*, *ibid.*, p. 208-209. — Je rétablis l'orthographe aujourd'hui usuelle.

(8) Cf. J. FELLER, « Phonétique du gaumet et du wallon comparés », dans *Bull. Soc. liég. de litt. wall.*, 37 (1897), § 99, p. 268-269.

Il suffit de parcourir l'article *tornare* du grand dictionnaire de von Wartburg pour se convaincre 1° de la stabilité du groupe *-rn-* en gallo-roman d'une manière générale, même en fin de syllabe prétonique (ex. liég. *tour-néye*, argonn. *tourneïe*) ou dans un trisyllabe comme *Tor(r)imont* : ainsi *tournikèt*; — 2° de la résistance du *-n-* en particulier, là même où se produit une assimilation en syllabe prétonique (Haute-Marne *tonné*, mosell. *tonäy*, vosg. *tounè*, etc.) (9). L'assimilation par *-r-* n'est pas sans exemple, mais elle n'appartient pas au domaine français, réserve faite pour l'original de l'angl. *garrison* en face du fr. *garnir*, *garnison* : témoin les formes sardes citées par Meyer-Lübke (*R.E.W.*³, 9507) en regard de l'italien *guarnello*, ou encore l'esp. et portug. *garrido* « gaillard » s'il est bien une adaptation de fr. *garni* (10). Il existe naturellement des dérivés en *-r-*, mais ils sont faits secondairement sur *tour* (lat. *tornus*), comme liég. *antoûrer*, nam. *étourer*, etc.; or, cette explication est sémantiquement très improbable pour notre *Tor(r)imont* où les annales archéologiques ou historiques ne signalent ni enceinte, ni même tour fortifiée, même si l'on peut soupçonner l'influence du type *turris* sur les graphies à *r* redoublé du XVII^e siècle.

En effet, il est très improbable qu'on ait ici le souvenir ou la marque d'une gémiation authentique, disparue des parlers d'oïl, pour ce qui regarde /rr/ et sauf rencontre fortuite par syncope, etc., depuis le milieu du Moyen Âge. C'est ce que montrent les contrépels du type *curré*, *dirra* (pour *dira* < pré-rom. **dīcerāt* « il dira »), etc., signalés dès le XII^e siècle. Le procès paraît avoir été

(9) VON WARTBURG, F. E. W., XIII, 2 (1965), p. 47.

(10) Ce qu'enseignent St. N. DWORKIN et Y. MALKIEL dans *Rom. Philology*, 34 (1980), p. 195-205.

totallement achevé dès le XVI^e siècle dans les provinces, en dépit de ce que préconisaient des grammairiens puristes et conservateurs comme Bèze (11). Attestées au XVII^e siècle, les graphies avec *-rr-* n'ont donc guère de chance d'être significatives.

Partant de /torimã/, on pourrait penser à une dissimilation du premier *n* dans une séquence *-n... n-* comme nos toponymes wallons *Tourinne(s)* en offrent des exemples, chacun offrant des formes médiévales avec les deux nasales conservées : 975 *Turninas*, XI^e-XII^e s. *Turnines*, *Tornines* pour *Tourinne-la-Chaussée* (Lg, arrt Waremme), XII^e s. *Turnines* pour *Tourinnes-la-Grosse* (Bt-W, arrt Nivelles). Le cas est cependant tout différent, s'agissant ici d'une forme féminine, avec *-e /ə/* final, où le second *-n-*, demeuré consonantique, conservait sa force dissimilante. Pour expliquer ainsi *Tor(r)imont*, il faudrait faire pratiquement remonter la dissimilation à l'époque gallo-romaine, lorsque le deuxième *-n-* de ***Tornīn^omōnte* aurait pu conserver une autonomie. Mais pourquoi cette dissimilation se serait-elle produite cinq ou six siècles plus tôt en milieu ardennais que dans le cas des trois *Tourinne(s)*? Ces dernières localités étaient pourtant assez éloignées l'une de l'autre — l'une d'elles appartenait même à la principauté de Liège — pour exclure toute action réciproque.

D'autres possibilités, au demeurant, ne sont pas à exclure. Le premier élément de ce composé pourrait être d'origine anthroponymique comme le *Morival* cité plus haut, où se laisse deviner un nom banal de propriétaire ou d'occupant *Morin*. Faut-il voir dans le gentilé *Morimont*, qui n'est pas rare en Wallonie du Sud, le souvenir

(11) Cf. P. FOUCHÉ, *Phon. hist. du français*, III. *Les consonnes* (Paris, 1961), p. 862-863.

d'un toponyme lui-même d'origine anthroponymique ? La toponymie gallo-romane ne manque en tout cas pas de noms domaniaux renvoyant à des *Taurinii*, construits sur les classiques *-ānu(m)* dans le Midi (*Taurignan*, *Taurinya*), *-ācu(m)* ailleurs (*Thorigné*, *Thorigny*, etc.). Ce type, comme l'enseigne M. Gysseling (12), pourrait être représenté par notre gaumais *Torgny* (arrt Virton), même si l'on observe que *Taurin(i)us* fait entièrement défaut dans l'anthroponymie des inscriptions latines de l'actuelle Belgique. A première vue d'ailleurs, il ne semble pas nécessaire de remonter aux temps gallo-romains ou mérovingiens : il existe un gentilé *Thorin* (c'était le nom d'un ancien éditeur parisien) qui a pu en théorie fournir un plausible **Torinmont* médiéval. — Enfin, rappelons que le moyen français possédait un substantif *torin*, dérivé de *tour*, dont Godefroy relève un emploi métaphorique chez Jehan Daniel (1524) : *empoinct comme ung petit tourin*.

Reste la curieuse rencontre des toponymes *Tournay* et de *Tor(r)imont*, qui avait frappé l'attention d'Albert Carnoy et de l'abbé Hector, et donc l'hypothèse « prélatine ». Celle-ci, il ne faut pas l'oublier, a pour elle le lien topographique avec la colline, nécessaire pour expliquer le nom de Tournay. Comme on l'a sommairement indiqué dans l'article de 1999 (pp. 243-244), la relation et la chronologie de ces deux noms s'établiraient alors comme suit :

1° Le nom de la colline, considéré comme primaire, aurait conservé sans suffixe jusqu'à l'époque gallo-romaine le radical prélatin **tur-/tor-* « butte naturelle, éminence, pente montagneuse », que des toponymes du

(12) M. GYSSELING, *Topon. woordenboek*, II (1960), sous *Torgny*.

Midi de la France comme *Thor(r)enc* (Alpes-Marit., Ardèche), avec leur suffixe « ligure » *-inko-, dénoncent comme pré-celtique. Ce radical aurait été ensuite élargi par le banal -īno- latin, l'ensemble étant, à époque gallo-romaine tardive ou romane, doublé à son tour du mot *mont*, le sens du radical n'étant plus compris : procédé bien connu de réduplication par traduction du type *Mon-gibello*, ancien nom arabo-italien de l'Etna, etc.

2° *Tournay* (*Turnācum*) porte le suffixe primaire -no- (*tur-no-) avec lequel ce radical a été adopté par le celtique, au moins continental, dans les régions intensément celtisées du centre de la Gaule. Le même élargissement est intervenu pour la base pré-i.-e. *kar- « roche, pente rocheuse, etc. », comme le montre le groupe celtique de l'irl. *cairn*, bret. *karn* « tas de pierres ». A l'époque celtique ou gallo-romaine, ce *turno- a reçu le suffixe toponymique bien connu -ācum, éventuellement comme substitut abrégé d'un second élément de composé (-dūnum, etc.). Il se trouve ainsi que le nom de la célèbre localité de *Carnac*, dans le Morbihan, présente une formation à double suffixe exactement parallèle au type gallo-roman *Turnacum*.

Ceci implique donc que le sens de cette suffixation primaire par -n- était encore vivant lorsque l'habitat de *Tournay* a été dénommé d'après la colline. Or, les données archéologiques autorisent pareille hypothèse. L'habitat de *Tournay* remonte en effet à l'extrême début de l'occupation celtique en Ardenne, comme le montrent les sépultures à tertre ou « tombelles » de La Tène ancienne découvertes ou repérées autour de l'actuel centre du village : les unes un peu au sud du Torimont, au lieu-dit « Roivau », les autres aux lieux-dits « Au bellusier » (anc.

comm. de Grandvoir) et « La Valette » (13); toutes renfermaient encore un matériel de tradition hallstattienne et sont attribuables au deuxième quart du V^e siècle av. J.-C.

Dans cette perspective, *Torimont* serait, préservé par le relatif isolement du Massif ardennais, un précieux pendant, pour le nord de la Gaule, des formations du Midi où ce vieux radical préhistorique apparaît sans cet élargissement. Peut-être faut-il y joindre le rare mot v. fr. *toron*, *tolon* « colline, éminence » dont on aimerait connaître la provenance dialectale. Il est caractéristique, en effet, que ces formations sans *-n-* appartiennent aux régions méridionales, dont la celtisation (ou du moins la « gallicisation ») a été tardive et a laissé place, dans la toponymie comme dans les dialectes, à de nombreux vestiges de langues antérieures. Parmi les noms de ce type relevés par Dauzat et Rostaing (14), aucun de ceux pour lesquels on dispose de formes anciennes n'appartient à un département situé au nord de la Loire. Notre toponyme s'inscrirait ainsi parmi les archaïsmes propres à cette zone proto-celtique résiduelle du nord-est de la Gaule qu'avait explorée de son côté M. Gysseling, parallèle à celles de la lisière méridionale du monde celté (Celtibères, Lépointiens, etc.), et que j'ai proposé d'appeler « paléo-rhénane » (15).

(13) Cf. A. CAHEN-DELHAYE, « Deux tombelles de La Tène I à Assenois et Tournay » (*Archaeologia Belgica*, fasc. 153 [1974]), p. 17 sv.; EAD., « Néropole de La Tène à Neufchâteau-Grandvoir », dans *Vie archéol.*, n° 46 (1996), p. 5 sv. — Aucune trace de « tombelle », veut bien me préciser Mme Cahen-Delhayé, n'a été décelée sur la colline de Torimont.

(14) DAUZAT et ROSTAING, sous *Thoiras*.

(15) Voir en particulier J. LOICQ, « 75 ans après J. Feller : quelle identité pour les peuples de la Belgique antique ? », dans *La Vie Wallonne*, 69 (1995) = vol. spéc. 75^e anniv., spéc. p. 96-109; ID., « Esquisse d'une histoire linguistique de la Belgique antique », dans *B. C. T. D.*, 68 (1996), p. 263 sv.; ID., dans D. BLAMPAIN, etc. (dir.), *Le français en Belgique* (Louvain-la-Neuve, 1997), p. 5-26.

Il n'échappera à personne, toutefois, que c'est là pure conjecture. Comment, d'ailleurs, établir un lien entre ces toponymes et les données archéologiques qui viennent d'être rappelées, lorsqu'on sait que la brillante civilisation ardennaise de La Tène ancienne disparaît pour ainsi dire après 250 av. J.-C. environ, et alors que manquent les données d'époque romaine qui rendraient probable une continuité onomastique locale (16)? Tout au plus peut-on parler de vraisemblance. Dès lors que, en tout état de cause, l'étymon proposé par Carnoy doit être corrigé, les deux noms — l'un avec *-n-* selon l'usage celtique général, l'autre sans — apparaissent moins solidaires, et leur relation étymologique se voit reportée dans un passé insondable. Et l'habitat de Tournay peut avoir été dénommé par référence à la colline, mais non spécifiquement au nom qu'elle porte.

Jean LOICQ

(16) Voir les références rassemblées chez M.-H. CORBIAU, *Répertoire bibliogr. des trouvailles archéol. de la prov. de Luxembourg* (Bruxelles, 1978), p. 265-266. — A ma connaissance, aucune villa romaine n'a été décelée sur le territoire de l'ancienne commune de Tournay, pourtant situé à peu de distance de la route de Reims à Cologne.